

## Communiqué de presse

**Date :**  
10 juillet 2018

**Embargo :**  
---

**Contact :**  
Vinzenc Mathys, porte-parole  
Tél. +41 (0)31 327 19 77  
[vinzenc.mathys@finma.ch](mailto:vinzenc.mathys@finma.ch)

# Changement à la direction de la FINMA: Jan Blöchli ger dirigera la division Banques

**Le conseil d'administration de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a nommé Jan Blöchli ger au poste de chef de la division Banques et membre de la direction de la FINMA. Cet avocat de 41 ans prendra ses nouvelles fonctions dès le 16 juillet 2018 et remplacera Michael Schoch, lequel quitte la FINMA.**

Michael Schoch a décidé de quitter la FINMA pour se réorienter professionnellement. Il dirigeait la division Banques et siégeait à la direction depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014. Il représentait la FINMA au sein du Comité de Bâle. Economiste de formation, il avait rejoint la FINMA en mai 2012 en tant que chef de la section Gestion des risques de la division Banques.

Le conseil d'administration de la FINMA a nommé Jan Blöchli ger comme nouveau chef de la division Banques et membre de la direction à partir du 16 juillet 2018. Cet avocat âgé de 41 ans travaille à la FINMA depuis 2011. Après une activité dans des fonctions juridiques centrales, il était devenu secrétaire général de la FINMA en 2013. Il a ensuite dirigé, jusqu'à aujourd'hui, la surveillance du groupe Credit Suisse. Il a travaillé comme avocat dans divers cabinets avant de rejoindre la FINMA. Il est de nationalité suisse.

Le directeur de la FINMA Mark Branson déclare à ce sujet : « je remercie Michael Schoch pour son grand engagement en faveur de la FINMA. C'était une personne clé pour nous. Il a contribué de manière déterminante au développement de la surveillance des banques et assure une représentation exemplaire de la Suisse au niveau international. La surveillance a notamment pris une forme plus orientée sur les risques et plus différenciée sous sa direction. Nous regrettons sa décision de quitter la FINMA et lui exprimons nos meilleurs vœux pour son avenir. Nous sommes cependant heureux de pouvoir nommer à ce poste, avec Jan Blöchli ger, un successeur interne hautement compétent. »

La [division Banques](#) compte près d'une centaine de collaborateurs et est compétente pour l'autorisation et la surveillance des banques et négociants

en valeurs mobilières. Les sections dédiées à l'autorisation et à la surveillance sont soutenues dans leur travail par des fonctions transversales spécialisées s'occupant de la gestion des risques, des questions juridiques internationales et des instruments de surveillance.